



DOCUMENT UNIQUE

RELATIF À L'ORGANISATION DES PECS 2021

SNGEA

Dernière mise à jour : septembre 2021

Rapporteur : Benoit FOURNIER, membre de la commission certification

PREAMBULE

Le SNGEA souhaite poursuivre sa dynamique de simplification et d'anticipation de la démarche d'organisation du Protocole d'Evaluation Certificative.

Ce document s'appuie sur les divers échanges liés aux déroulements et bilans des PEC précédents, ainsi que les expériences acquises au cours des années précédentes.

L'esprit autour de la rédaction de ce document se veut collectif, il s'agit avant tout d'un outil évolutif qui a pour objectif :

- De formaliser et transmettre les compétences liées à l'ingénierie d'organisation du temps fort qu'est le PEC
- De faire évoluer la réflexion avec le temps au travers de vos retours
- De répondre à une volonté d'avoir recours à des compétences transversales au sein de l'équipe d'évaluateurs.

Nous vous remercions par avance de votre implication et de votre bienveillance.

A noter : NOUVEAUTÉS 2021 en couleur verte

SOMMAIRE

Echéancier administratif	Page 3
Convocation	Page 4
Planning PEC 2021 / Candidats	Page 5
Présentation et plan de site PEC 2021	Page 6
Matériels SNGEA et candidats	Page 9
BC1/A1 Observer et appréhender les caractéristiques biologiques, physiologiques, biomécaniques et environnementales des arbres Protocoles / Grilles d'évaluation	Page 12
BC2/A2 Encadrer les activités de grimpe d'Arbres en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation des APS Protocoles / Grilles d'évaluation	Page 14
BC3/A3 Maîtriser les connaissances liées au matériel nécessaire à l'activité Protocoles / Grilles d'évaluation	Page 16
BC4/A4 Maîtriser les techniques d'évolution dans les arbres permettant de mettre en œuvre des ateliers de pratique / Mettre en œuvre techniquement des ateliers de pratique de l'activité dans les arbres Protocoles / Grilles d'évaluation	Page 19
BC5/A5 / Assurer sa propre sécurité, celle des pratiquants et des tiers Protocoles / Grilles d'évaluation	Page 23
Rattrapages	Page 26
Le Jury / Rôle / Engagements	Page 26
Les Observateurs / Rôle / Engagements	Page 33
La Commission Technique / Rôle / Engagements	Page 34
Les Bénévoles SNGEA	Page 34
Composition Jury / Observateurs / 2021	Page 36
La vie Collective	Page 37

ÉCHÉANCIER ADMINISTRATIF :

Les épreuves d'évaluations finales des 5 blocs de compétences constitutifs du CQP EGA se dérouleront du **9 au 12 novembre 2021**, aux Faucherries, à Saint Denis d'Orques, Sarthe (72), FRANCE.

1 / Pré-inscription des candidats au P.E.C. par les organismes de formation :

Calendrier :

Le candidat envoie le chèque d'arrhes au SNGEA.	Lundi 13 septembre 2021 à minuit (cachet poste/mail faisant foi)
L'OF envoie la liste des candidat-es au SNGEA et publie sur le Drive les parties LQ1 (entrée en formation) et LQ2 (EPMSP) des livrets de qualification des candidats pré-inscrits (merci de respecter la forme du fichier : NOM Prénom - LQ1.pdf)	Lundi 13 septembre 2021 à minuit (cachet poste/mail faisant foi)

Adresse postale d'envoi des arrhes : **SNGEA / Chez Benoit Fournier / 23 rue Aristide Briand / 61290 LONGNY LES VILLAGES**

- Le coût du PEC 2021 est fixé à 450 euros
- Les OF font parvenir à la Branche Certification du Sngea :
 - la liste des élèves stagiaires titulaires des EPMSP candidats aux épreuves du P.E.C.
- Attention :**
- Un-e candidat-e non titulaire des E.P.M.S.P. ou n'ayant pas réglé les arrhes ne sera pas enregistré-e sur les listes des candidats au P.E.C. 2021.
- **Les arrhes versés ne seront en aucun cas remboursés.**

2 / Confirmation des Inscriptions des candidats au P.E.C. par les organismes de formation

Calendrier :

Samedi 9 octobre 2021 à minuit (cachet poste/mail faisant foi)	Le candidat envoie son rapport de stage (en version numérique) et son livret de qualification (version papier) à son OF de rattachement.
Samedi 16 octobre 2021 à minuit (cachet poste/mail faisant foi)	L'OF publie sur le DRIVE les versions numériques des rapports de stage et des livrets de qualification à jour (en 3 parties LQ1, LQ2 et LQ3) Le format de dépôt des livrets de qualifications est le pdf, en 4 fichiers : "Nom et prénom du candidat - LQ1/2/3" "Nom et prénom du candidat - Rapport de stage"
Mardi 9 novembre 2021 (10h)	- Le candidat se présente à <u>l'ouverture du PEC</u> avec son rapport de stage (version papier) Le représentant de l'OF se présente à <u>l'ouverture du PEC</u> avec les livrets de qualification (version papier)

Attention, le livret de formation papier doit impérativement être à jour lors de l'ouverture du PEC.

3 / **Demande de dérogation EPMSP (règlement 2014):**

Une demande de dérogation est possible.

Elle doit être faite par l'organisme de formation de façon formelle (lettre ou courriel), adressée au SNGEA, avec copie au candidat concerné.

La demande de dérogation doit faire mention de la date et du lieu de passage prévisionnel des EPMSP.

La SAS, le tuteur et l'évaluateur doivent être identifiés.

Dans le cas où le candidat n'est pas titulaire de ses EPMSP, la date proposée ne doit pas dépasser le samedi 9 octobre 2021.

Cette demande doit être formulée avant le samedi 18 septembre 2021.

CONVOCATION

Le SNGEA envoie les convocations individualisées aux candidats en format numérique le vendredi 24 septembre 2021 au plus tard.



Certificat de Qualification Professionnelle CQP EGA

CONVOCATION aux Processus d'Evaluations Certificatives (PEC)

Nous soussignés Julien Chapenoire, François Bajoux et Benoît Fournier en qualité de Présidents du Syndicat National des Grimpeurs Encadrant dans les Arbres, vous confirmons votre inscription pour les PEC 2018 du CQP EGA qui se dérouleront en Cornèze, au Domaine des Etangs de Taysse, 19150 ESPAGNAC du mardi 6 au vendredi 9 novembre 2018.

Monsieur / Madame SPECIMEN est donc convoqué le mardi 6 novembre 2018 à 10 heures au Domaine des Etangs de Taysse.

Fait à Cornèze le 12/10/2018

Pour le SNGEA

Julien CHAPENOIRE

Benoît FOURNIER

François BAJEUX

Planning PEC

Le SNGEA souhaite prioriser le confort des candidats au PEC (protocole d'évaluation Certificative).

Le planning qui vous est proposé ci-après tient compte des expériences passées et des différents retours des candidats et évaluateurs sur les années précédentes.

	Mardi		Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Accueil à partir de 10h + Installation Chambres + Administratif (livrets qualifs et règlements) + Vérification EPI des candidats		Examen BC1 (8h) + Examen BC5(8h30) + Rattrapages BC5 + Vérification EPI des candidats (9h à 12h)	Examen BC4(8h) + Examen BC2(8h30)	Rattrapages (8h)
Après Midi	Tirage au sort BC1 et BC4 (13h30)		Examen BC1(13h30) + Examen BC5(13h30) + Rattrapages BC5	Examen BC4 (13h) + Examen BC2(14h)	Rattrapages (13h30)
	<i>Groupe 1</i>	<i>Groupe 2</i>			
	Découverte du site (14h) sur 1h30 + Questionnaire BC3 (15h30) + Vérification matériels (16h30)	Questionnaire BC3 (14h) + Vérification matériels (14h45) + Découverte du site (15h30) sur 1h30			
Questionnaires BC2 (17h30) + Présentation Kits matériels BC4 (18h)					
Soirée	Résultats Questionnaire BC2 - BC3 (20h)		Résultats BC5- BC1 (20h)	Résultats BC2-BC4 (20h)	

Présentation et plan de site

Grand gîte d'exception isolé en pleine campagne, la Ferme Domaniale des Faucherries a été bâtie dans une ancienne ferme Chartreuse composée de quatre bâtiments.

Le gîte accueille jusqu'à 100 personnes en hébergement, les couchages sont répartis en 17 espaces distincts (chambres, dortoirs, salons convertibles).

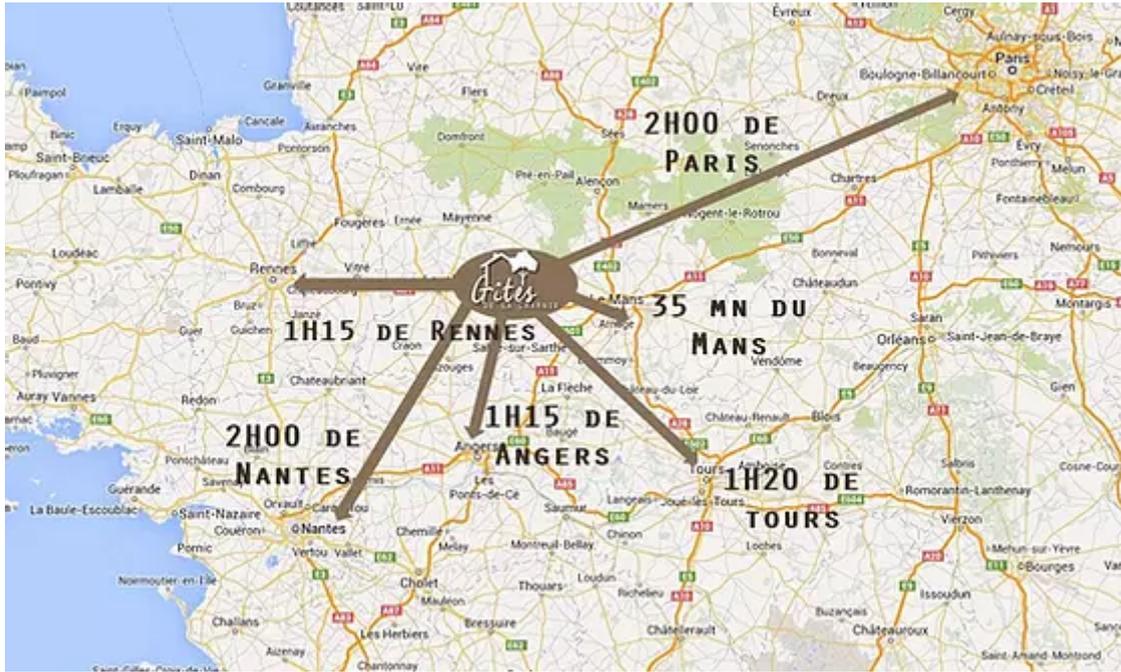
Situé dans un cadre exceptionnel par sa biodiversité (la forêt est classée Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), au sein de la Forêt de Charnie (près de 3000 hectares), le gîte des Faucherries accueille des groupes essentiellement événementiels tout au long de l'année.

Le site est composé pour une part d'un espace de constructions au bord d'un lac de 20 hectares, et d'autre part d'un bois de 8 ha, composé essentiellement de feuillus et de quelques résineux, en gestion plus ou moins libre depuis plus de 40 ans.

La réservation en camion ou chalet se feront en amont, via un document qui sera communiqué avec le planning.



Plan d'accès site PEC



Les Faucheries - Saint Denis d'Orques

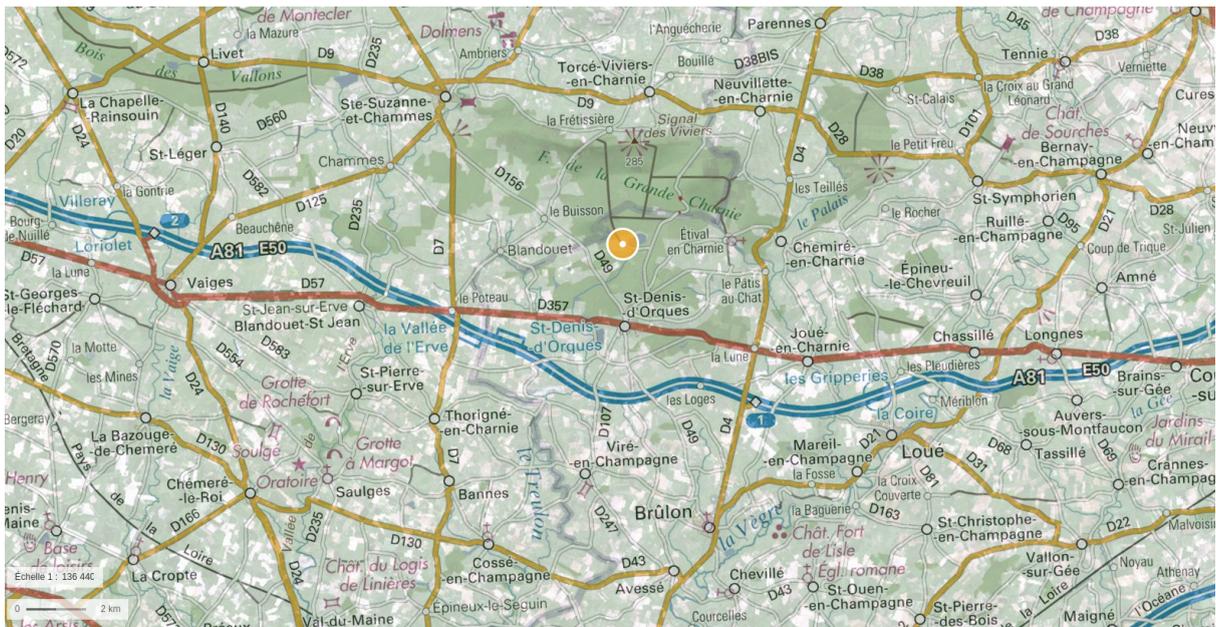
Département de la Sarthe / Pays de la Loire / France

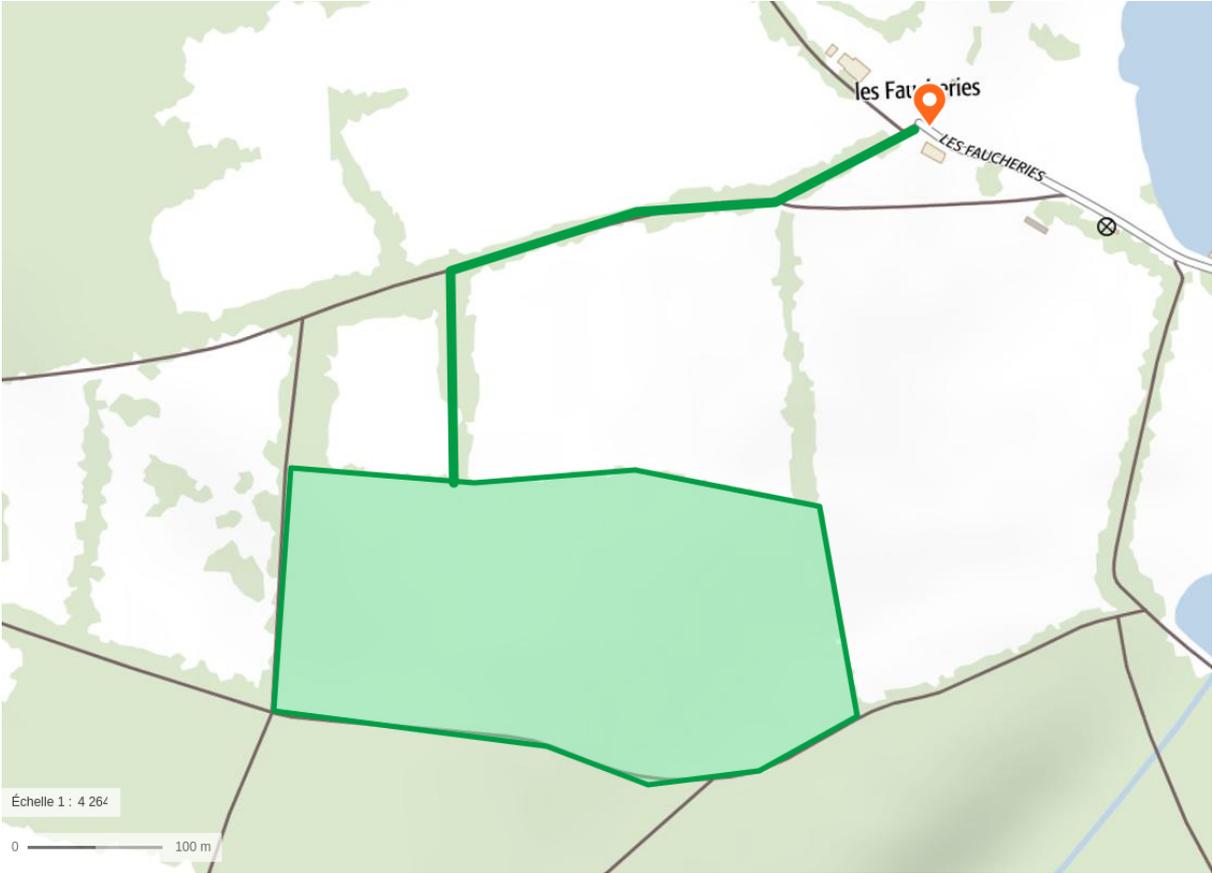
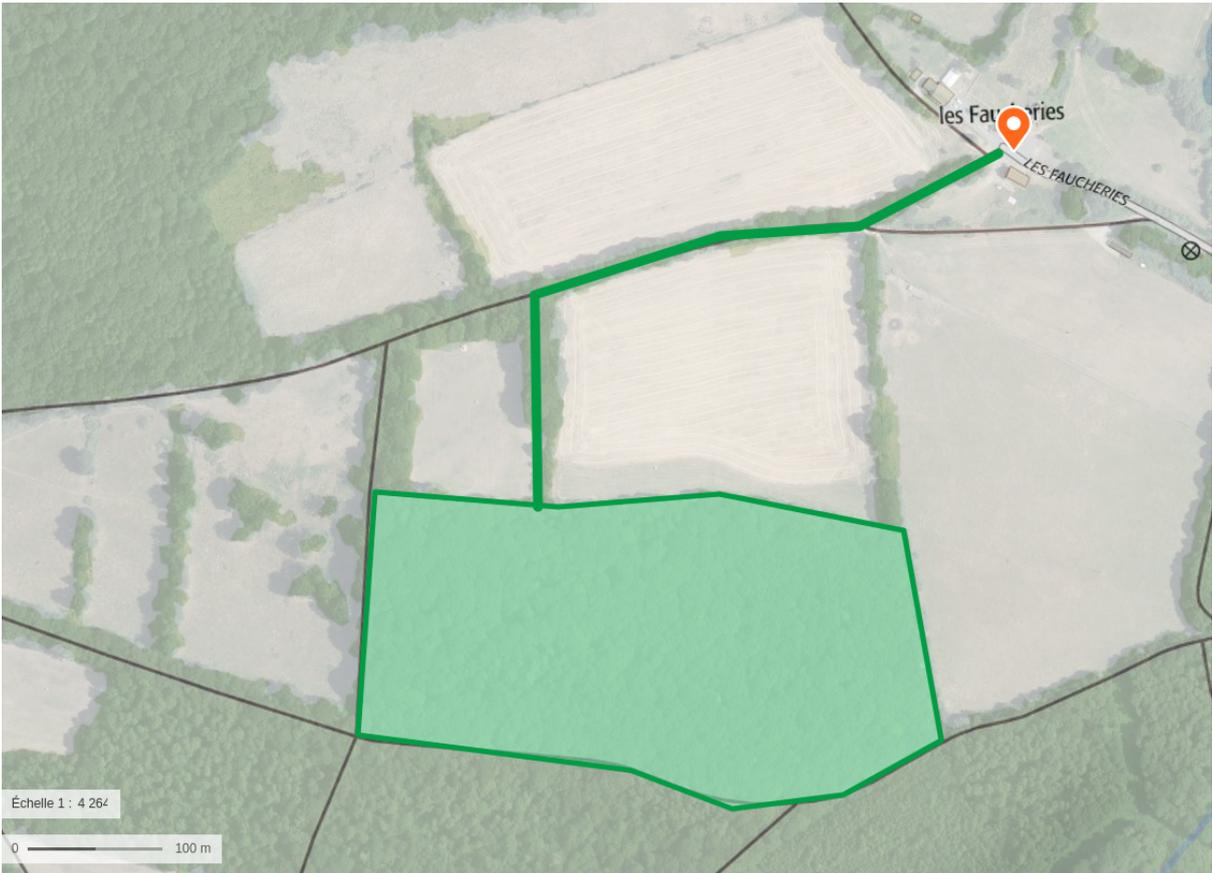
Coordonnées GPS : 48.0533 N , -0.273778 O

Accès via A81 / Sortie 1 - Joué en Charnie

Direction Saint Denis d'Orques (D4 puis à gauche D357 au rond-point)

Dans Saint Denis d'Orques, tourner à droite dans le bourg direction Chemiré en Charnie (D198)
au sortir du bourg, prendre à gauche à l'entrée de la forêt
puis 2e à gauche au bout de 1700m, au panneau





Matériels

1/ Matériels fournis par le SNGEA

Le SNGEA met à disposition pour l'organisation du PEC différents kits de matériels pour les ateliers. Ce matériel ne comprend pas le matériel personnel des candidats. Ceux-ci doivent se fournir par ailleurs leur matériel personnel.

Liste du matériel mis à disposition pour le BC1/A1 et BC1/A4. Cette liste est mise à disposition pour 1 site sous forme de "magasin" :

DESIGNATION	1 MAGASIN=1 site= 3 binomes	fiche matos site BC1/BC4	
Bout de corde environ 8/10 m	3	protection	
Jane	1		
Sangles			
Anneau 200 cm	12	scotch d'attache	2
Anneau 150 cm	24	bande de toile de jutte	8
Anneau 120 cm	12	tablette écriteire	6
Anneau 80 cm	6	délimitation des zones	
Sangle jaune réglable 6 m	3	rue balise	1
Sangle jaune réglable 3 m	3	cordelette 6mm	4
Fausse fourche classique	3	plot et balises	4
Noeud de friction		nettoyage matériel	
Prussik classique	6	spray savon noir dilué	1
Blake Knot	6	spray fongicide	1
Mousquetons		brosse	1
Mousqueton alu forme O à visse	30	racloir	1
Mousqueton alu forme O à Triple lock	6	papier	1
Mousqueton alu forme D Triple Lock	12	sondage mecanique	
Mousqueton acier triple lock/vis	12	sonde	1
Bloqueur / Autofreinant		maillet	1
Grigri	6		
Rig	3		
Poulies			
Poulie P05 fixe ou rescue	12		
Poulie tandem	5		
Autres			
Echelle de cordes	3		
Scotch marquage	3		
Sac à corde pour Tyro	1		
Bâche	3		

Chaque candidat a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue des épreuves. Les candidats sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite.

Liste du matériel mis à disposition pour le BC5. Cette liste est mise à disposition pour 1 candidat :

Inventaire kit secours BC 5	
Type EPI	Nombre
Cordes	
Corde semi-statique 40m	
Corde semi-statique 40m	1
Corde semi-statique 40m	1
Sangles et longe	
Anneau 150 cm rouge	3
Fausse fourche classique	
Prussik et casque et longe	
Prussik volcano 90 cm	2
Corde pour Blake de 200 cm	1
Longe équipée	
Casque	1
Quincaillerie	
Mousqueton William Ball lock	4
Mousqueton acier triple lock	2
Mousqueton Amd Ball lock	
Mousqueton OK screw lock	1
Poulie P05 fixe jaune	1
Kit secours	
Kit secours complet (corde, sangle, prussik, mousqueton, poulie)	1
Autres	
Grand sac 80 litres bleu	1
Grand huit	
Couteau	1
Sac quincaillerie/sangle	1
Dégaine	
Bâche	1

2/ Matériels fournis par les candidats

Il est possible de participer aux examens avec son matériel EPI ou celui mis à disposition par les OFs. En revanche, celui-ci doit être impérativement accompagné, sur site, de son registre de sécurité à jour et au complet.

Tout défaut constaté par le jury entraînera immédiatement la suspension d'utilisation de ce matériel.

Le matériel mis à la disposition des candidats ne peut être utilisé que sous la responsabilité d'un évaluateur nommément désigné pour l'épreuve.

Le matériel nécessaire au bon déroulement de l'épreuve doit être utilisé avec soin et rangé après usage.

Toute défectuosité sera à signaler aux évaluateurs.

3/ Matériels évaluateurs

Les évaluateurs utilisent leurs matériels personnels. Le kit de l'évaluateur doit être accompagné de son registre EPI, à jour.

Il est conseillé aux évaluateurs de prévoir des dispositifs permettant de se prémunir de la pluie et du froid (parapluie, tonnelles) ainsi que du petit matériel nécessaire à l'observation et à la prise de note (plaquette étanche, jumelles).

BC1/A1 Observer et appréhender les caractéristiques biologiques, physiologiques, biomécaniques et environnementales des arbres

1/ Référentiels de certification PEC (cf Règlements CQP 2014 et 2020)

	Règlement CQP EGA 2014-2019	Règlement CQP EGA 2020-2025
COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les arbres supports - Effectuer un diagnostic phytosanitaire d'un arbre - Adapter l'atelier à l'espace de pratique - Prendre en compte l'impact de l'activité sur l'arbre 	<p>C1.4 Identifier les arbres supports et appréhender leur résistance en effectuant un diagnostic afin d'assurer la sécurité des animations.</p> <p>C1.5 Formaliser par écrit un diagnostic physiologique, pathologique et biomécanique d'un arbre afin d'avoir une traçabilité de son action.</p> <p>C1.6 Choisir et adapter l'activité en fonction du site de pratique en prenant en compte ses spécificités environnementales afin d'y installer une activité adaptée et cohérente.</p> <p>C1.7 Déterminer l'impact de l'activité sur l'arbre et son milieu et le prendre en compte afin de proposer des mesures de prévention.</p>
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<p>Ces compétences sont évaluées par un jury d'évaluateurs habilités par le SNGEA. L'évaluation est effectuée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une épreuve technique de terrain consistant en la réalisation d'une fiche de diagnostic phytosanitaire d'un arbre durant 30 minutes, et d'un entretien de 15 minutes. 	<p><i>Observation sur une épreuve technique de terrain, consistant en la réalisation d'une fiche de diagnostic d'un arbre suivi d'un entretien avec les évaluateurs-trices.</i></p> <p><i>Durée de l'épreuve : 30 minutes de réalisation de diagnostic et 15 minutes de restitution et d'entretien</i></p>
CRITÈRES D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> - Identifie les arbres pouvant accueillir l'activité - Précise les éléments nécessaires pour compléter son diagnostic - Présente la synthèse de 3 approches (physiologique, pathologique et mécanique) - Inspecte l'arbre dans sa totalité avec méthode - Utilise un vocabulaire précis et professionnel - Propose une activité adaptée à un site donné - Propose des solutions pour limiter l'impact prévisible - Respecte le temps imparti 	

2/ Mode opératoire

L'épreuve se réalise sur les différents sites du BC4/MA4 et comprend 2 diagnostics :

- Un premier diagnostic global "de site"
- Un second diagnostic d'un sujet arboré imposé par les évaluateurs.

L'épreuve se déroule à l'aide des documents suivants :

Pour le candidat : Un modèle de diagnostic vierge (non obligatoire)

Pour les évaluateurs : La fiche 2.5 officielle d'évaluation du BC1/A1

Une fiche annexe d'aide à l'évaluation des critères

L'objectif est de "coller" au mieux à la réalité du terrain.

- Equipe évaluateur composée de 3 évaluateurs
- Matériel spécifique :
 - Guide de reconnaissance
 - Maillet
 - Canne de sondage
 - Jumelles
 - Papier / stylo / écritoire
 - 1 chronomètre ou montre
- **En Amont :**
 - Échanger entre évaluateurs sur le niveau d'exigence attendu sur cette épreuve. Notamment les points rédhibitoires
 - **Etablir un diagnostic de site en amont de la certification (évaluateurs)**
- **Lors de la certification :**

Présentation : 15 mn

- Se présenter auprès des candidats.
- Donner le cadre de l'épreuve : durée / lieu / matériel à disposition / utilisation de documents / échanges et questionnements avec évaluateurs / règles de sécurité si besoin / possibilité de rattrapage.
- Vérifier que tout le monde a bien compris les consignes.
- Vérifier que les candidats ont le matériel adapté à l'épreuve.
- Désigner précisément le sujet arboré correspondant au candidat
- Officialiser le début de l'épreuve.

Déroulement :

- **Choix des arbres / 45mn**
- **Les candidats renseignent les documents liés aux différents diagnostics / 30mn**
Ces documents doivent être rendus aux évaluateurs à la fin de l'épreuve pour relecture et seront un support pour le candidat lors de son évaluation orale. Ils doivent être rédigés de façon lisible.

Entretien :

- les candidats sont appelés un par un pour l'évaluation orale.
- présentation de sa fiche diagnostic
- réponse aux questions des évaluateurs

Résultats :

- Les résultats de l'épreuve sont affichés en soirée, autour de 19h. En aucun cas, les évaluateurs ne peuvent donner l'issue finale de l'évaluation directement au candidat. Un bref retour collectif entre évaluateurs par BC est souhaité avant affichage.

3/Ressources / Grilles d'évaluation

- [Modèle Diag SNGEA](#)
- [Grille d'évaluation BC1](#) - Outil évaluateurs
- [F2.5 Fiche Évaluation BC1](#) - Modèle Livret de qualification Règlement CQP 2014-2019
- [F2.5 Fiche Évaluation A1](#) - Modèle Livret de qualification Règlement CQP 2020-2025

4/Lien au BC4

Pose d'un "ficelou" d'accès

- Dans le cadre du lien avec le BC4/MA4, il est procédé à la pose d'un chemin d'accès avec ficelou à l'issue de l'épreuve BC1/MA1.
- Les consignes de sécurité doivent se faire dans le cadre du lien avec le BC4/MA4, il est procédé à la pose d'un chemin d'accès avec ficelou à l'issue de l'épreuve BC1/MA1.
- Les consignes de sécurité doivent être respectées lors de ce temps

BC2/A2 Encadrer les activités de grimpe d'Arbres en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation des APS

1/ Référentiel de certification PEC (Cf règlements CQP 2014 et 2020)

	Règlement CQP EGA 2014-2019	Règlement CQP EGA 2020-2025
COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES	<p>Formaliser son programme en tenant compte du cadre institutionnel et juridique lié à l'encadrement des APS</p> <p>Formaliser une action éducative en tenant compte de l'EEDD</p>	<p>C2.2 Construire et mettre en œuvre une action éducative dans le domaine de la grimpe d'arbres en maîtrisant et en tenant compte le cadre institutionnel et juridique lié à l'encadrement des APS et l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) afin de conduire une action éducative professionnelle complète et adaptée.</p>
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<p>Ces compétences sont évaluées par un jury d'évaluateurs habilités par le SNGEA.</p> <p>L'évaluation est effectuée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une épreuve écrite en salle de 30 minutes • un entretien de soutenance de rapport de stage en situation professionnelle d'une durée 30 minutes. 	<p>Epreuve écrite (C2.2) :</p> <p>Questionnaire sur des sujets de réglementation de l'encadrement des APS en général et de la grimpe d'arbres en particulier, ainsi que des sujets de physiologie humaine en rapport avec l'activité</p> <p><i>Durée de l'épreuve : 30 minutes</i></p> <p>Rédaction de rapport de stage et soutenance (C2.2) :</p> <p>Rédaction et soutenance d'un rapport de stage en situation professionnelle mettant en avant les aspects liés au projet, à la pédagogie et l'encadrement des animations, ainsi que sur l'évaluation des actions mises en œuvre</p> <p><i>Durée de l'épreuve : 30 minutes de soutenance</i></p>
CRITÈRES D'ÉVALUATION	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise un vocabulaire précis et professionnel - Respecte le temps imparti <ul style="list-style-type: none"> • Connaît le cadre institutionnel et juridique liés à l'encadrement des APS • Propose une action qui s'inscrit dans le cadre réglementaire • Propose des séances d'animation et d'évaluation en rapport avec l'action éducative développée par la structure • Intègre une dimension d'éducation à l'environnement dans son animation • Présente des actions éducatives ludiques, créatives et/ou originales. • Évalue son action éducative et argumente ses choix 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaît le cadre institutionnel, réglementaire et juridique et l'intègre dans sa démarche - Présente des éléments d'auto-évaluation et structure l'évaluation de ses interventions - Propose une analyse critique des situations rencontrées et présente ses améliorations - Rend vivante sa présentation - Imagine et propose des animations éducatives ludiques et originales - Maîtrise la méthode de construction et d'évaluation d'une animation - Met ses propositions en adéquation avec les valeurs de l'EEDD

2/ Mode opératoire

2.1 Un questionnaire en salle de 30 mn

- Equipe évaluateur: 1 évaluateur
- Matériel spécifique :
 - Stylos / feuilles blanches
 - Autant d'exemplaire du questionnaire que de candidats
- Les différentes étapes en amont :
 - Mettre à jour le questionnaire en fonction du bilan de l'année précédente
- **A noter** : Le questionnaire BC2/A2 n'a pas vocation à être diffusé par les organismes de formation à destination des stagiaires lors des sessions de formation

2.2 Un entretien de soutenance de stage en situation

Durée : 50 min (15 min + 15 min + délibération)

- Equipe évaluateur: 2 évaluateurs / candidats
- Matériel spécifique :
 - Les rapports de stage des candidats
 - Stylos / feuilles blanches
 - Un tableau wéléda + feutres (pour candidat si besoin)
- Les différentes étapes en amont :
 - Échanger entre évaluateurs sur le niveau d'exigence attendu sur cette épreuve. Notamment les points rédhitoires
 - Valider entre évaluateurs le protocole de l'épreuve.
 - Que chaque évaluateur ait pris connaissance des rapports de stage des candidats + avoir effectué des annotations et premiers commentaires / interrogations
- Les différentes étapes de l'épreuve:
 - Se présenter auprès des candidats.
 - Donner le cadre de l'épreuve : durée / étapes / utilisation de documents / échanges et questionnements avec évaluateurs / possibilité de rattrapage.
 - Récupérer les fiches d'évaluation en possession des candidats.
 - Officialiser le début de l'épreuve.
 - Le candidat a 10 mn (environ) pour présenter son action éducative et son expérience de terrain en tant que stagiaire CQP EGA.
 - Les évaluateurs ont 15 min (supplémentaires) pour échanger avec le candidat / lui poser leurs questions / évaluer sa capacité à élaborer des démarches pédagogiques et la cohérence de sa démarche.
 - Le candidat sort 10 min. / Les évaluateurs mettent en commun leurs notes et délibèrent en remplissant la fiche d'évaluation.

- Le candidat est rappelé par le jury / ils lui exposent leur évaluation argumentée / s'il y a un rattrapage à réaliser ils lui donneront l'information le soir même pour les conditions (pour laisser le temps aux évaluateurs et à l'équipe d'organisation de mettre ça au point).
- Les différentes étapes en aval :
 - Les évaluateurs vérifient que les fiches d'évaluation sont bien complétées et ils les rangent dans leur pochette.
 - En cas de rattrapage de certains candidats, ils voient avec l'équipe d'organisation pour les mettre en place soit pendant les PEC soit par la suite.
 - Les évaluateurs font le point avec le référent BC2/A2 et passent le relais à l'équipe suivante si besoin.

3/Ressources / Grilles d'évaluation

- [Grille évaluation BC2](#) - Modèle Livret de qualification Règlement CQP 2014-2019
- [Grille évaluation A2](#) - Modèle Livret de qualification Règlement CQP 2020-2025
- [Support d'évaluation BC2](#) - Outil évaluateurs
- Note de cadrage rapport de stage [BC2](#) / [MA2](#)
- [Time line version candidat](#)
- [Time line pour évaluateur](#)

BC3/A3 Contrôler et utiliser le matériel technique nécessaire à l'activité

1/ Référentiel de certification PEC (Cf règlements CQP 2014 et 2020)

	Règlement CQP EGA 2014-2019	Règlement CQP EGA 2020-2025
COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES	<p>Contrôler, gérer et entretenir le matériel.</p> <p>Respecter le cadre réglementaire lié à l'utilisation et à la mise à disposition des équipements de protection individuelle</p>	<p>C3.2 Contrôler, gérer et entretenir le matériel afin d'assurer la sécurité liée à son utilisation pour les professionnels et les participants</p> <p>C3.3 Respecter la réglementation européenne et nationale en vigueur d'utilisation et de vérification des EPI</p>
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<p>Ces compétences sont évaluées par un jury d'évaluateurs habilités par le SNGEA.</p> <p>L'évaluation est effectuée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une épreuve technique en salle de 30 minutes • Une épreuve écrite en salle de 30 minutes 	<p>Epreuve technique (C3.2) : Contrôle de l'état de matériels et validation de la bonne conformité ou non de ces matériels <i>Durée de l'épreuve : 30 minutes</i></p> <p>Epreuve écrite (C3.3) : Questionnaire sur des problèmes mécaniques et techniques, ainsi que des sujets de réglementation liée à la vérification et l'utilisation des EPI <i>Durée de l'épreuve : 30 minutes</i></p>
CRITÈRES D'ÉVALUATION	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaît les notions liées à l'entretien des EPI - Respecte la procédure de vérification des EPI - Identifie l'état du matériel et donne le verdict résultant de la vérification - Remplit une fiche de vie conformément aux recommandations légales - Utilise un vocabulaire précis et professionnel - Énonce les principes fondamentaux du cadre législatif concernant la gestion et la mise à disposition des EPI 	

2/ Mode opératoire

- 1 questionnaire de 20 questions (durée 30 minutes) avec une notice EPI qui aura une note sur 10.
- **A noter : Le questionnaire BC3 n'a pas vocation à être diffusé par les organismes de formation à destination des stagiaires lors des sessions de formation.**
- 1 vérification de 2 EPI (voir la suite) avec une note sur 10 suivant la fiche barème : durée 30 minutes.
- 1 Observation d'un évaluateur sur kit EPI perso accompagné de son registre EPI (non évalué)
Les candidats doivent se présenter avec le registre correspondant au matériel qu'ils ont amené.
Ceux qui bénéficient d'une mise à disposition de matériel, doivent avoir le registre à jour.
Cette observation doit se dérouler avant l'utilisation du matériel dans les épreuves de grimpe (BC4/A4 et BC5/A5)
- Equipe évaluateur:
 - 1 évaluateur pour mise en place / lancement épreuve / surveillance / correction

- Matériel spécifique :
 - 4 kits de vérification EPI (chaque Kit est composé de 2 éléments à vérifier, 1 textile et 1 "métallique" avec marquages pour les identifiés + leurs notices / certains sont valides et d'autres au rebut / ils sont renouvelés au hasard entre les épreuves).
 - 8 documents de vérification vierge (fiche type de vérification Petzl)
 - Notice de chaque EPI et document annexe si besoin.
 - 1 loupe (si besoin)
- Les différentes étapes en amont :
 - Échanger entre évaluateurs sur le niveau d'exigence attendu sur cette épreuve. Notamment les points rédhibitoires et le mode opératoire.
 - Valider entre évaluateurs le protocole de l'épreuve.
 - Préparer les kits de vérification EPI (anticiper l'enchaînement des épreuves)
 - Préparer la salle d'examen : 4 tables éloignées avec 2 EPI par table avec leurs notices + 2 doc de vérification + mettre un numéro par table.
 -
- Les différentes étapes de l'épreuve:
 - Se présenter auprès des candidats.
 - Donner le cadre de l'épreuve : durée / étapes / utilisation de documents / échanges et questionnements avec évaluateurs / possibilité de rattrapage.
 - Les candidats tirent leur numéros de table au hasard avant de rentrer dans la salle (rondelle en bois / n°).
 - Officialiser le début de l'épreuve.
 - Les candidats ont 30mn pour réaliser la vérification de leurs 2 éléments (ils doivent bien indiquer en haut des doc de vérification les n° des EPI indiqués sur marquage).
 - Récupérer les fiches d'évaluation en possession des candidats.

N.B : Les candidats peuvent sortir avant la fin de l'épreuve s'ils ont terminé.

- Les différentes étapes en aval :
 - L'évaluateur récupère les documents de vérification en vérifiant qu'il y ait bien le nom des candidats et les n° d'EPI vérifiés.
 - L'évaluateur corrige les documents et remplit les grilles d'évaluation en parallèle du résultat au questionnaire.
 - L'évaluateur vérifie que les fiches d'évaluation sont bien complétées et ils les rangent dans leur pochette.
 - L'évaluateur note la validation de l'épreuve ou non sur tableau dispo pour candidats.
 - En cas de rattrapage de certains candidats, il voit avec l'équipe d'organisation pour les mettre en place soit pendant les PEC soit par la suite.

3/Ressources / Grilles d'évaluation

[Grille d'évaluation BC3](#) - Modèle livret de qualification Règlement CQP 2014-2019

[Grille d'évaluation A3](#) - Modèle livret de qualification Règlement CQP 2020-2025

BC4/A4 Maîtriser les techniques d'évolution dans les arbres permettant de mettre en œuvre des ateliers de pratique / Mettre en œuvre techniquement des ateliers de pratique de l'activité dans les arbres

1/ Référentiel de certification PEC (Cf règlements CQP 2014 et 2020)

	Règlement CQP EGA 2014-2019	Règlement CQP EGA 2020-2025
COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES	Installer et sécuriser les différents « ateliers » de grimpe d'arbres du groupe de 2	C4.3 Installer et mettre en œuvre des ateliers de groupe 2 pour les différents groupes de pratiquants en respectant le principe de sécurité des ancrages arboricoles et en prenant des mesures pour limiter son impact dans l'arbre afin de proposer des ateliers complets, adaptés et cohérents
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Cette compétence est évaluée en fin de formation par un jury d'évaluateurs. L'évaluation est effectuée sur : Une épreuve technique en binôme sur le terrain de 2 h 30, portant sur l'installation	Mise en situation professionnelle réelle (C4.3) : <i>Observation sur une épreuve technique de terrain, consistant en la préparation, l'installation et la finalisation en binôme d'un atelier de groupe 2.</i> <i>Durée de l'épreuve : 2h30</i>
CRITÈRES D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Inspecte l'arbre dans sa totalité • Respecte le protocole de grimpe en alternance • Sécurise l'espace d'évolution • Matérialise un périmètre de sécurité pour l'installation • Installe les ateliers en prenant les mesures nécessaires à sa propre sécurité, celle des pratiquants et des tiers 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installe des ateliers de groupe 2 en prenant en compte les mesures nécessaires à sa propre sécurité, celle des pratiquants et des tiers - Installe des ateliers de groupe 2 cohérents en termes d'utilisation pour les pratiquants et d'insertion dans l'environnement - Choisit des ancrages fiables adaptés aux différents ateliers de groupe 2 - Maîtrise les techniques de mouflage - Utilise le matériel en bonne conformité avec la réglementation légale ou du fabricant - Installe ses ateliers en prenant les mesures nécessaires pour limiter son impact sur l'arbre et son environnement

2/ Modes opératoire

Objectifs : Evaluation des compétences du BC4/A4 du CQP EGA, par l'installation d'un atelier de type 2 lors d'une mise en situation sur site arboré

Les différentes étapes en amont :

- Échanger entre évaluateurs sur le niveau d'exigence attendu sur cette épreuve. Notamment les points rédhibitoires.
- Réaliser un repérage de toute la zone / définir des seconds choix (en cas de non validation du site choisi par les candidats).

- Valider entre les évaluateurs le protocole de l'épreuve.
- Faire le point sur le matériel (vérifier les kits).
- Préparer un tirage au sort (rondelles avec les 4 ateliers possibles).
- Attribuer les binômes aux évaluateurs référents (tenir compte des affinités existante / impartialité)

Technique de grimpe autorisées pour les candidats:

Utilisation de nœuds autobloquants préconisés.

Toutefois, il est possible d'utiliser d'autres techniques sous réserve de validation en amont (présenté la veille au plus tard et validé lors de la vérification EPI candidat) entre le candidat et ses évaluateurs.

Équipe évaluateur

3 évaluateurs par site, pour 3 à 4 binômes de candidats par site, sur 2 à 3 sites différents selon le nombre de candidats

Posture évaluateur

- Aucune intervention avant la fin de l'installation sauf faute grave de sécurité.
- S'il y a des questions des candidats : les faire poser avant le début de l'installation.
- Pas de hauteur imposée pour les ateliers, hors raisons de sécurité.
- Échanges entre membres du jury discrets.

Les ateliers du groupe II

Sont considérés comme ateliers du groupe II les ateliers suivants :

- Tyrolienne à rétention ou tyrolienne retenue
- Tyrolienne molle ou tyrolienne flèche ou tyrolienne point mort
- Pont de singe
- Saut Pendulaire

Matériel spécifique

- Pour les candidats:
 - Kits ateliers fournis par le SNGEA (corde statique + corde d'accès + sangles + descendeurs.)
 - EPI personnel => baudriers, mousquetons, noeuds de friction, casques, longes)
- Pour les évaluateurs :
 - paire de jumelle, planchette, stylo,
 - matériel personnel =>casque + EPI
 - matériel de secours personnel
- Par site:
 - trousse de secours
 - matériel de signalisation
 - désinfectant pour scies
 - bâche de protection
 - notices de matériel

Déroulement

Le mardi soir :

- Tirage au sort des ateliers à installer dès le mardi soir : les binômes tirent leur atelier au hasard (rondelle en bois dans chapeau / nom atelier).
- Le tirage au sort s'effectue sur les différents sites (1, 2 et 3) en compagnie des évaluateurs.

Le mercredi, jour du BC1/A1

- Lors du déroulement du BC1/A1, présentation de l'épreuve et du site: Les évaluateurs accompagnent les candidats sur le site de l'épreuve / ils délimitent la zone, donnent le cadre de l'épreuve (durée / étapes / utilisation de documents / échanges et questionnements avec évaluateurs / possibilité de rattrapage).
- Choix des arbres par les participants: Les candidats ont 45mn pour choisir les arbres sur lesquels ils vont réaliser leur atelier.
- Pré-installation des arbres possible. (d'abord sécurisation du site puis lancer de petit sac seulement)
- S'ils ont du mal avec leur petit sac, les évaluateurs peuvent aider. Cette partie n'étant pas évaluée.

Le jeudi, jour du BC4/A4

- Début de l'épreuve, durée max de l'installation : 2H30
- Chaque candidat-e doit grimper et se déplacer dans l'arbre. Pour savoir qui grimpe, dans le cas d'un atelier avec arrivée au sol, le tirage au sort est privilégié.
- Les évaluateurs notent des commentaires sur papier libre et utilisent la grille d'évaluation (critère décliné en indicateurs), en lien avec la fiche d'évaluation du LQ (même critères).
- Signal sonore qu'il reste 15 minutes
- Fin de l'épreuve : les 4 pieds au sol
- Evaluation (15mn) et niveaux de finition des ateliers

Différents cas :

- le binôme a terminé avant, le jury peut procéder à l'entretien oral
- Le binôme n'a pas terminé, le jury stoppe la progression et sollicite les candidats pour l'entretien oral au sol. Niveau de finition de l'installation : Pas satisfaisant, peu satisfaisant, très satisfaisant

Evaluation orale (15mn)

Proposition en 2018 de faire en individualisé (2x10mn), à déterminer au sein des évaluateurs retenus...

- Les candidats présentent leur atelier à l'évaluateur référent en réalisant une auto-évaluation (pourquoi cette installation ? les points négatifs / les points positifs et les améliorations)
- Les évaluateurs posent éventuellement des questions.
- Les évaluateurs référents testent les installations.
- Le binôme est responsable du binôme
(exemple : défaut d'ancrage de Richard enlève un point à Richard, Bob voit ce défaut, Bob marque un point. Bob ne voit pas la faute à la vérification de l'installation, il perd donc un point.)
- Retours argumentés avec les binômes de candidats

Fin du BC4/A4

- Les candidats remontent pour le démontage. Les évaluateurs peuvent aider et doivent rester vigilants pendant cette étape.
- Retour du matos et check des kits avec des listes avec les évaluateurs.
- Les évaluateurs font le point avec le référent BC4/A4 et passent le relais à l'équipe suivante si besoin.
- Les évaluateurs se réunissent / ils mettent en commun leurs prise de note et remplissent les grilles d'évaluation.
- Les évaluateurs vérifient que les fiches d'évaluation sont bien complétées et ils les rangent dans leur pochette

- En cas de rattrapage de certains candidats, ils voient avec l'équipe d'organisation pour les mettre en place

Résultats :

- Les résultats de l'épreuve sont affichés en soirée, autour de 19h. En aucun cas, les évaluateurs ne peuvent donner l'issue finale de l'évaluation directement au candidat. Un bref retour collectif entre évaluateurs par BC est souhaité avant affichage.
- Le rattrapage : repartir sur une épreuve nouvelle
 - 1 tyrolienne à rétention ou tyrolienne retenue par l'EGA (rétention humaine ou bloquée) : 1 accès participant + 1 accès EGA mini (soit 2 cordes d'accès)
 - 1 pont de singe aux choix: + 1 accès participant assuré par l'EGA + 1 accès EGA mini (soit 2 cordes d'accès)
 - 1 tyrolienne molle, tyrolienne flèche ou tyrolienne, point mort: + 1 accès participant + 1 accès EGA mini (soit 2 cordes d'accès)

3/Ressources / Grilles d'évaluation

- [Grille d'aide à l'évaluation BC/A4](#) - Outil évaluateurs
- [F2.8 Fiche Evaluation BC4](#) - Modèle Livret de Qualification Règlement CQP EGA 2014-2019
- [F2.8 Fiche Evaluation A4](#) - Modèle Livret de Qualification Règlement CQP EGA 2020-2025

4/Calage BC4 "au fil des ans"

- Le protocole de test lent est obligatoire (pendule et tyrolienne retenue ou rétention)

BC5/A5 Assurer sa propre sécurité, celle des pratiquants et des tiers.

1/ Référentiel de certification PEC (Cf règlements CQP 2014 et 2020)

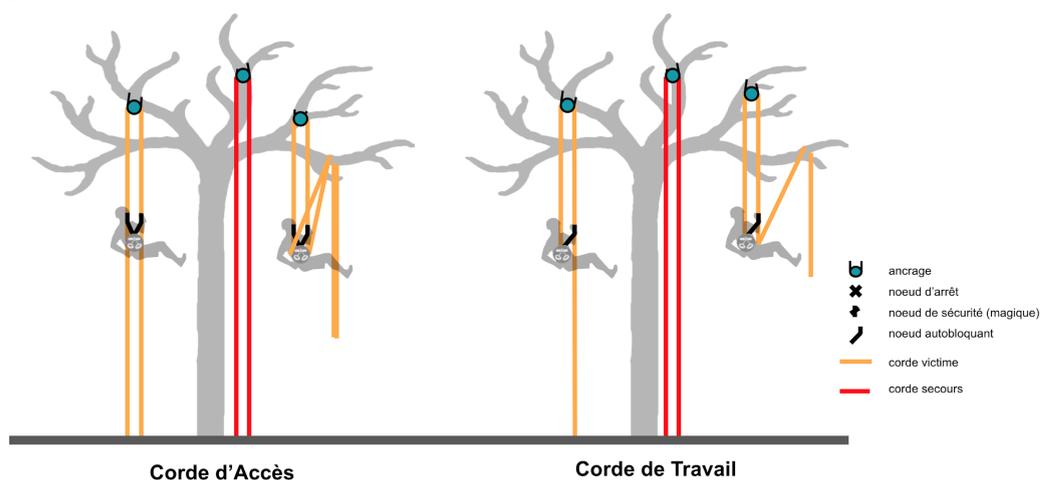
	Règlement CQP EGA 2014-2019	Règlement CQP EGA 2020-2025
COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES	<ul style="list-style-type: none"> Porter assistance et secours au public et mettre en œuvre les différentes étapes d'un secours en hauteur. 	C5.3 Intervenir en respectant les différents processus de secours et en mettant en œuvre les différentes étapes d'un secours en hauteur afin de porter assistance et secours au public
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<p>Cette compétence est évaluée par un jury d'évaluateurs à l'issue de la formation</p> <p>L'évaluation est effectuée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une épreuve technique sur le terrain de 30 minutes consistant à une simulation d'un sauvetage dans les arbres. 	<p>Mise en situation professionnelle réelle (C5.3)</p> <p>: <i>Observation sur une épreuve technique de terrain, consistant en la simulation d'un sauvetage dans les Arbres, suivi d'un entretien avec les évaluateurs.</i></p> <p><i>Durée de l'épreuve : 30 minutes au total</i></p>
CRITÈRES D'ÉVALUATION	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue une situation d'accident (bilan) - Prend les mesures nécessaires pour éviter le suraccident - Passe l'alerte - Adopte une technique appropriée pour accéder et se positionner correctement auprès du blessé - Adopte une technique appropriée pour redescendre et évacuer d'un arbre une victime en toute sécurité - Surveille la victime en attendant l'arrivée des secours - Gère efficacement son temps d'intervention - Respecte le temps imparti - Utilise un vocabulaire précis et professionnel - Argumente ses choix <ul style="list-style-type: none"> Traite une victime en fonction du traumatisme rencontré 	

2/ Mode opératoire

- Equipe évaluateur composée de 2 évaluateurs + 1 cobaye à sauver
- Technique de grimpe autorisées pour les candidats:
Utilisation de noeuds autobloquants uniquement, aussi bien pour la victime que pour le candidat secouriste.
Pas de poignée, bloqueur, descendeur ; Rope Wrench non autorisé.
Les bloqueurs de pieds sont autorisés.

- Les différents cas de figure :
 - Sur corde d'accès
La victime est connectée à 2 noeuds autobloquants, 1 sur chaque brin de corde.
 - Sur corde de travail (rappel)
La victime est connectée à une extrémité de sa corde à l'aide d'un noeud de corde ou de son épissure d'un côté, et d'un noeud autobloquant sur l'autre côté (courant).

Dans le cas où la corde de la victime n'arrive pas au sol, une corde de secours sera disponible.



- Matériel spécifique :
 - 1 kit épreuve secours (4 mousquetons triple lock, 2 anneaux de sangle de 120 cm et 2 de 80cm, 2 dégaines munies de triple lock, 1 poulie simple type P05, 1 couteau, 3 prussiks de 90 cm, un big 8, 1 longe de maintien au travail, une corde type drisse américaine de 50 m, 1 casque)
 - Stylos / feuilles blanches / planchettes
 - Par évaluateur : paire de jumelle + casque + EPI + tel + planchette + stylo 4 couleurs
 - 1 chronomètre ou montre
- Les différentes étapes en amont :
 - Échanger entre évaluateurs sur le niveau d'exigence attendu sur cette épreuve. Notamment les points rédhitoires
 - Valider entre évaluateurs le protocole de l'épreuve.
 - Installer l'atelier de sauvetage / changer le contexte entre les candidats si possible.
- Les différentes étapes de l'épreuve:
 - Les évaluateurs se présentent auprès du candidat..
 - Ils donnent le cadre de l'épreuve : durée / étapes / utilisation de documents / échanges et questionnements avec évaluateurs / possibilité de rattrapage.
 - Ils récupèrent les fiches d'évaluation en possession des candidats.
 - Ils officialisent le début de l'épreuve.
 - Le candidat est éloigné du site / il attend l'appel de la personne à secourir.
 - Le cobaye appelle au secours et se met en position.
 - Le candidat doit être le plus efficace et le plus rapide (épreuve chronométrée)
 - Les évaluateurs notent leurs commentaires sur la fiche d'évaluation

- Le candidat fait une auto-évaluation de son secours (point négatifs / positifs les points à améliorer)
- Les évaluateurs se réunissent / mettent en commun leurs notes et remplissent les fiches d'évaluation
- Retour du candidat 5 min / pour faire le point.

3/Ressources / Grilles d'évaluation

- [Grille de support d'évaluation BC5/A5](#) - Outil évaluateurs
- [F2.9 Fiche Evaluation BC5](#) - Modèle Livret de Qualification Règlement CQP EGA 2014-2019
- [F2.9 Fiche Evaluation A5](#) - Modèle Livret de Qualification Règlement CQP EGA 2020-2025

Rattrapages

Les rattrapages sont possibles lors de la semaine des épreuves de certification.

Ceux-ci sont aménagés par le jury en fonction de ses disponibilités, du planning ainsi que du nombre de candidats en rattrapage.

Ceux-ci sont limités à un seul rattrapage par bloc de compétence et par candidat.

L'ensemble des critères sont remis à zéro lors d'un rattrapage (l'ensemble des critères doivent être réévalués)

Dans le cas où malgré ces aménagements, le-a ou les candidat-es ne valident pas leur bloc de compétence, un rattrapage peut-être organisé hors période PEC.

1/ Conventionner, au sein d'une structure SAS, autant de journées de stages que nécessaire, pour atteindre le niveau final et attendu des blocs de compétence.

2/ Lorsque le-la tuteur-trice et l'organisme de formation considèrent que les candidat-es sont prêt-es, l'organisme de formation contacte la branche certification qui organise le déplacement d'un évaluateur-trice pour évaluation.

Cette modalité de rattrapage hors PEC est valable uniquement pour les candidats issus du règlement 2009-2019.

A noter que le coût facturé pour une re-présentation à un bloc de compétence est de 100 euros

Les candidats-tes peuvent passer cette épreuve tout au long de l'année, ou se représenter aux PECs à la session suivante.

Le-s candidats-tes ont tout intérêt à être bien préparé-es en vue de cette nouvelle évaluation.

Le Jury / Rôle / Engagements

Démarche global d'évaluation

Le Jury intervient dans un processus d'évaluation, le but étant d'accompagner des personnes rentrées dans une démarche de formation vers l'obtention d'un diplôme.

Obligations administratives

- Avoir sa carte professionnelle à jour
- Être adhérent au SNGEA
- Être titulaire du CQP EGA depuis plus de 3 ans et justifier de minimum 3 saisons d'encadrement en situation pédagogique.

Matériels

- Son kit EPI
- 1 paire de jumelles
- 1 casque
- 1 plaquette support écriture
- des feuilles vierge ou cahier
- 1 stylo 4 couleurs
- un portable / montre
- Un dispositif permettant de s'abriter en cas de pluie

Rôle

- Être juste et impartial dans son jugement
- Suivre le protocole d'évaluation défini en amont.
- Veiller à ce que personne ne vienne parasiter l'évaluation (d'autres évaluateurs non prévus, des badauds, d'autres stagiaires...)
- Veiller à la sécurité des candidats lors de l'épreuve / avoir un kit de secours pour les épreuves de terrain.
- Amener les candidats à se mettre dans une position d'auto-évaluation durant l'épreuve et lors du retour individuel.
- Garder une posture d'évaluateur, tout en étant dans une position de bienveillance et d'échange avec les candidats.

Engagement du Jury

- Les membres du jury doivent avoir pris connaissance des conditions et déroulement des épreuves de certifications du CQP EGA.
- Le jury s'engage à respecter au travers de son jugement les différents enseignements dispensés au travers des organismes de formations.
- Pour des raisons évidentes d'impartialité, les membres du jury, à la seule connaissance desquels les noms des candidats sont portés, ne peuvent pas examiner leurs stagiaires pour lesquels ils ont été un tuteur principal de l'année en cours.
- Dans le cas où le jury constate des pratiques enseignées non adaptées à la grimpe d'arbre, il s'engage à en faire référence au SNGEA seulement.
- Bien étudier en amont le protocole de l'épreuve que l'on fait passer
- Se présenter auprès des stagiaires.
- Récupérer les fiches d'évaluation en possession des candidats.
- Vérifier que les candidats ont le matériel adapté à l'épreuve
- Faire un retour aux candidats individuellement.
- Ne pas intervenir lors de l'évaluation, sauf pour des raisons de sécurité, ou pour répondre à des interrogations ou incompréhensions des candidats.
- Être vigilant à son vocabulaire.
- Avoir une attitude positive, ne pas être dans le jugement mais bien dans l'évaluation.

- Porter un casque sur les épreuves de terrain.

Composition du jury

Les membres du jury sont désignés par le comité directeur du SNGEA.
Une convention est établie entre le SNGEA et chacun des membres du Jury.

Les critères d'appréciation du SNGEA afin de constituer l'équipe d'évaluateurs sont les suivants :

- L'expérience dans le métier (ancienneté, diversité)
- La mixité entre hommes et femmes
- L'implication au travers du processus de certification (SAS, Tuteurs, commission et bénévole).
- Polyvalence sur les BC / Modules d'activité
- L'équité des évaluateurs appartenant à chacun des OFs, le cas échéant.
- Un taux de "renouvellement" des membres du jury d'année en année n'excédant pas 30%
- L'implication au sein du réseau EGA

Le nombre prévisionnel d'évaluateurs est adapté au nombre de candidats.

Préparation en amont

1/ Prise de connaissance des éléments en amont par voie de courrier électronique

Le SNGEA met à disposition des évaluateurs 4 semaines avant les PECs :

- La liste des candidats
- Le planning prévisionnel
- Les rapports de stages
- Les documents relatifs au cursus de formation des candidats
- Les documents relatifs aux examens

2/ Temps d'information physique / Préparation des sites

Qui ?	Heure	Contenu
L'ensemble du jury + représentants de la branche certification du SNGEA	Mardi 13H30	Réunion commune d'introduction permettant d'échanger sur "l'esprit de la certification" Calage collectif sur les horaires de délibérations attendus
Évaluateurs-trices BC5/A5	Mardi après-midi	Installation des sites de BC5/A5 Lecture commune des grilles d'évaluation BC5/A5 Uniformisation des attentes BC5/A5
Évaluateurs-trices BC2/A2		Lecture commune des grilles d'évaluation BC2/A2 Uniformisation des attentes BC2/A2 Re-lecture des rapports de stages si nécessaire

Évaluateurs-trices BC1/A1	Lundi ou mardi matin	Balisage des différents sites BC1/A1 Lecture commune des grilles d'évaluation BC1/A1 Uniformisation des attentes BC1/A1
Évaluateurs-trices BC4/A4		Balisage des différents sites BC4/A4 Bois mort et/ou perché si nécessaire Lecture commune des grilles d'évaluation BC4/A4 Uniformisation des attentes BC4/A4

Délibérations

Le président du jury prend toutes les précautions utiles au secret des délibérations. Seuls les membres du jury peuvent participer aux délibérations. Les personnes étrangères au jury ne doivent pas avoir accès à la salle où celui-ci délibère à l'exception des observateurs s'ils ont été sollicités par le Jury.

La confidentialité des délibérations subsiste après la proclamation des résultats.

Bien que le jury est souverain, ses décisions doivent respecter la réglementation de l'examen, sous peine d'annulation contentieuse.

Le Jury délibère de façon journalière, à l'issue du déroulement des épreuves de certification de chacun des blocs de compétences.

Dans le cas où 2 blocs de compétences se sont déroulés sur la même journée, les évaluateurs référents des BC concernés se réunissent pour délibérer indépendamment.

Éléments d'appréciation

Le jury dispose pour délibérer:

- des rapports de stage pratique fournis par les candidats
- des livrets de qualification avec les feuilles de stage pratique
- des feuilles de critères des différents BC renseignées durant le déroulement des épreuves

Elaboration du procès verbal

Les procès verbaux et les feuillets du livret de qualification ne doivent comporter aucune surcharge ni rature, ne pas utiliser de blanc correcteur.

Les feuillets sont renseignés de façon journalière.

Le Jury a charge de faire signer les feuilles d'évaluation par les candidats.

Indemnités

Il est proposé d'indemniser les évaluateurs composant le Jury à hauteur de :

- Journée d'évaluation : 150 euros
- ½ journée d'évaluation : 80 euros
- Indemnités kilométrique : Frais réels + indemnités usure à 0,05 euros/Km

N.B. Est entendu par frais réels la présentation de factures ou tickets de carburant et/ou d'autoroute.

Convention

Il est proposé aux évaluateurs une convention de prestation relative à l'organisation du PEC :



Convention de prestation relative à l'évaluation des candidats lors du déroulement des PEC (Protocoles d'Evaluation Certificatifs)

Entre les soussignés :

Le SNGEA (Syndicat National des Grimpeurs Encadrant dans les Arbres) Et,

Représenté par ses Présidents, François Bajoux,
Benoit Fournier, Julien Chapenoire

Dûment habilités à cet effet.

L'évaluateur,

Nom

Prénom

Adresse

Ci après dénommé " L'évaluateur"

D'une part,

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

Le Syndicat National des Grimpeurs Encadrant dans les Arbres est l'organisme délégataire auprès de la CPNEF Sport pour la délivrance du diplôme Certificat de Qualification Professionnelle Educateur Grimpe d'Arbres (C.Q.P. E.G.A.).

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les conditions d'exécutions des prestations de services suivantes : évaluation des candidats au CQP EGA. L'évaluateur est sollicité par le SNGEA pour l'évaluation de candidats CQP EGA lors de leur évaluation finale.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La convention est signée pour une durée de 4 jours pour la date du 6 au 9 novembre 2018

ARTICLE 3 : ORGANISATION DES EVALUATIONS

Il est tenu, avant la conclusion du contrat et avant la réalisation de la prestation, de mettre l'évaluateur en mesure de connaître les caractéristiques essentielles de la prestation.

Le SNGEA est tenu de fournir à l'évaluateur tous les documents et informations nécessaires au bon établissement de sa tâche lors de l'évaluation. Ces documents peuvent comprendre le livret de qualification, les suivit de stage, le rapport de BC2 ou toute information complémentaire jugée nécessaire par le SNGEA. Le SNGEA doit préciser à l'évaluateur 15 jours avant la tenue de l'évaluation le lieu, les horaires et le nombre de stagiaire à évaluer. Le SNGEA est tenu d'informer les stagiaires de toutes les démarches qui leur incombent et des documents qu'il doivent fournir pour la bonne tenue de leur évaluation.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITES DU SNGEA

Les résultats de la mission de service restent la propriété pleine et entière du SNGEA. L'évaluateur n'est pas en droit de divulguer les résultats des évaluations avant validations par les instances compétentes du SNGEA.

ARTICLE 5 : PLANNING PREVISIONNEL INDIVIDUALISE

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				Optionnel (rattrapage)
Après midi				Optionnel (rattrapage)

Le SNGEA se réserve le droit de modifier le planning prévisionnel pour des raisons météorologiques ou humaines (maladie...)

ARTICLE 6 : MONTANT et VOLUME des INDEMNITÉS

Désignation	Montant	Nombre	Total
Journée évaluation			
Demi-journée évaluation			
Indemnités kilométriques	0,05 euros / Km		
Carburant (sur justificatif)			
Autoroute (sur justificatif)			
		TOTAL	

Mode de règlement :

ARTICLE 7 : ANNULATION

En cas de non envoi par l'évaluateur des documents nécessaires à l'établissement de la convention et à la finalisation de l'évaluation, le SNGEA s'autorise le droit d'annuler cette convention ainsi qu'à des dommages et intérêts pour compenser les dépenses complémentaires faites par le SNGEA. Le SNGEA a la possibilité d'annuler la convention 45 jours avant la date de celle-ci si un nombre insuffisant de stagiaires se présente à cette session d'évaluation.

ARTICLE 8 : RESILIATION DE LA CONVENTION

En cas d'exécution incomplète ou défectueuse des évaluations, les prestataires pourront être contraints à refaire ou à parfaire le travail, par application d'une garantie contractuelle, ainsi qu'à des dommages et intérêts pour compenser les dépenses complémentaires faites par le SNGEA. Dans ce cadre l'évaluateur peut se voir annuler son habilitation pour une durée déterminée par les instances du SNGEA.

En cas de non respect par le SNGEA de ses obligations de bonne organisation citées à l'article 3 et 4 de la présente convention, l'évaluateur peut demander la résiliation de la présente convention, dans un délai de 15 jours avant la date de l'évaluation avec un remboursement par le SNGEA des dépenses engagées.

Fait en deux exemplaires à montlaur en diois le

Pour le SNGEA

Pour l'évaluateur

Nom et prénom :

Fonction au sein du SNGEA :

Nom et prénom :

Les Observateur-trices / Rôle / Engagements

1/ Les observateur-trices liés aux organismes de formation

Lors du PEC, le SNGEA sollicite les différents Organismes de Formation afin de déléguer un "Observateur".

Cette présence est importante aux yeux du SNGEA dans le cadre d'une volonté d'échanges et de progression permanente du protocole de certification.

A cet effet, le SNGEA propose à minima 2 temps d'échanges durant les PECs. Ces temps permettent de formaliser des propositions en vue d'une amélioration constante.

Rôle de l'observateur

- Accompagner leurs candidats
- Favoriser un lien avec le SNGEA
- Se situer en tant que personne ressource pour les évaluateurs en cas de besoins.
- Avoir un regard objectif et constructif à l'égard du SNGEA concernant la mise en place des différents protocoles de certification.
- Être force de proposition pour améliorer si besoin les protocoles d'évaluations au travers de temps d'échanges spécifiques.

Engagement de l'observateur

- Ne pas interférer au sein de la "bulle" de certification lors des épreuves sans y avoir été invité par les évaluateurs. Est entendue par "bulle" la zone balisée par les évaluateurs.
- Faire preuve de discrétion et de retenue lors du déroulement des épreuves certificatives.
- Les observateurs s'engagent à formaliser un bilan écrit de leur vision des PECs.

A noter : Les observateurs ne sont pas conviés aux réunions de délibération du jury journalière.

Ils peuvent toutefois y participer dans le cas où le jury les y convient ou sur demande ponctuelle auprès du SNGEA ou de son représentant sur place.

2/ Les observateur-trices / Evalueur-trices liés au processus de certification

Ce statut permet aux tuteur-trices qui le souhaitent de se former au Protocole d'Évaluation Certificative.

Au nombre de 4 maximum sur le PEC.

Les obligations administratives et critères d'arbitrage sont les mêmes que pour les membres du jury.

Ils doivent se positionner par demi-journées sur un BC et site de leur choix. Cette information est portée à la vue du jury au moyen d'un affichage.

Les observateur-trices évaluateur-trices positionnés en année N deviennent automatiquement membre du jury en année N+1.

Seuls l'alimentation et l'hébergement sont pris en charge par le SNGEA. Les frais de déplacement sont à la charge des observateur-trices / évaluateur-trices.

La Commission Technique / Rôle / Engagements

La commission technique du SNGEA est conviée lors des PECs au travers d'un de ses représentants. Celui-ci est désigné au sein de la commission technique par ses membres.

Cette présence est importante aux yeux du SNGEA dans le cadre d'une volonté d'échanges et de progression permanente du protocole de certification.

C'est également un soutien important dans le cadre du suivi de l'utilisation des EPIs, de leur évolution permanente et de l'apparition de nouveaux EPIs

Cette observation a pour but d'enrichir, de compléter et d'abonder le Référentiel Technique de la grimpe d'arbre.

Rôle de l'observateur

- Se situer en tant que personne ressource pour les évaluateurs en cas de besoins.
- Avoir un regard objectif et constructif à l'égard du SNGEA concernant la mise en place des différents protocoles de certification.
- Etre force de proposition pour améliorer si besoin les protocoles d'évaluations au travers de temps d'échanges spécifiques.

Engagement de l'observateur

- Ne pas interférer au sein de la "bulle" de certification lors des épreuves sans y avoir été invité par les évaluateurs.
- Faire preuve de discrétion et de retenue lors du déroulement des épreuves certificatives.
- L'observateur s'engage à formaliser un bilan écrit des différentes observations.

A noter : L'observateur n'est pas convié aux réunions de délibération du jury journalière.

Il peut toutefois y participer dans le cas où le jury l'y convie ou sur demande ponctuelle auprès du SNGEA ou de son représentant sur place.

Lettre de mission du représentant de la commission technique :

- Présentation et/ou personne ressource auprès des évaluateurs BC1/BC4, BC3 et BC5 des techniques (issue du travail préalable avec les enseignements en OFs).
- Accompagne les ancrages pour l'épreuve du BC5
- Présence lors de la présentation du matériel pour BC4 et BC5 aux candidats (co-animé avec évaluateur BC3)
- Référent à la vérification EPI des candidats (épreuves non certificatives, en amont des épreuves, co-animé avec évaluateur BC3)
- Observateur représentant de la commission techniques lors des épreuves BC4 et BC5
 - Appareil photo, jumelle, casque
 - Prévoir des talkie-walkie en lien avec les évaluateurs sur les différents sites
 - Présence lors des délibérations jury BC4/BC5 (sur demande du jury) pour répondre aux questions des évaluateurs.
 - Rédaction d'un bilan écrit (faisant partie du bilan des PECs)

Les Bénévoles SNGEA

Est entendu par bénévole une personne gravitant autour de l'organisation du PEC, mais n'ayant aucune intervention directe sur le processus de certification.

Les bénévoles œuvrent en discrétion aux tâches liées à la vie collective journalière.

Les bénévoles sont logés, nourris et indemnisés de leurs frais de déplacement s'ils le souhaitent.

Organigramme bénévoles PEC

Cuisine		
Relation OF / SNGEA		
Administratif / Logistique	Benoit FOURNIER	ben.sngea@protonmail.com

Composition 2021 du Jury / Observateurs / Représentants

Composition des binômes BC1	
Trinôme site 1	Binôme site 2

Composition des binômes BC2	
Binôme 1	Binôme 2

Composition des binôme-trinôme BC4	
Binôme 1	Trinôme 2

Composition des binômes BC5	
Binôme 1	Binôme 2

Composition du binôme BC3	

Observateur-trices / Évaluateur-trices :

Représentant-es :

SNGEA / coordination PEC : **Benoit FOURNIER** / 06 79 287 283 / ben.sngea@protonmail.com

Commission Technique :

Organisme de formation CEPALE :

Organisme de formation EFGA :

La vie Collective

Assiduité / Ponctualité aux épreuves

L'assiduité aux épreuves est requise. Les épreuves commencent à l'heure définie dans le programme. Le planning des épreuves est établi au préalable par le SNGEA.

En cas d'absence ou de retard aux épreuves, les candidats doivent avertir le responsable de l'épreuve. Par ailleurs, les candidats ne peuvent s'absenter ou interrompre le suivi de leur épreuve. Lorsque les candidats sont des salariés, le SNGEA est à même de délivrer des attestations de présence.

Responsabilité

Les candidats conservent la responsabilité de leurs objets personnels. Le SNGEA décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration du matériel personnel ou de non-respect des consignes énoncées. Le SNGEA ne peut être tenu pour responsable des dommages corporels subis par les occupants pendant l'utilisation des locaux, lorsque ceux-ci ont participé de quelque manière que ce soit à leur réalisation.

Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours d'épreuve doit être immédiatement déclaré par le candidat accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable des épreuves.

Hygiène et sécurité

Il est demandé aux candidats de respecter les sites dans lesquels ils évoluent.

Les candidats sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les sites où se déroulent les épreuves.

Alcool et stupéfiants

Il est interdit aux candidats et plus largement à tout membre de l'organisation de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse et/ou sous influence de stupéfiants sur le site des épreuves.

Assurance

Le SNGEA souscrit à une assurance en responsabilité civile afin de couvrir les candidats, évaluateurs, bénévoles lors des épreuves de certification.

Plus largement, cette assurance couvre tout participant à un rassemblement du SNGEA, que ce soit dans le cadre de la certification, de la vie associative ou d'événementiels.

Conditions sanitaires

Le SNGEA prend en charge la réalisation d'un auto-test sous supervision médicale à l'arrivée sur site pour tous les acteurs·trices (lundi soir ou mardi matin).